

Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

des Travailleurs Salariés

Sécurité Sociale

Circulaire CNAMTS

Date :
05/03/81

Origine :
DGR
DGA

MM les Directeurs
des Caisses Primaires d'Assurance Maladie

Réf. :

DGR n° 1077/81 - DGA n° 4/81

Plan de classement :

22	224				
----	-----	--	--	--	--

Objet :

Dispositions adoptées par les officines pharmaceutiques pour l'établissement de leurs factures (subrogatoires ou normales). Appréciations et développements envisagés ou souhaités par les organismes destinataires.

Les Caisses sont invitées à faire connaître leur avis quant aux modes de facturation spécifique utilisés en matière de prestations pharmaceutiques et adaptés aux procédés mécanographiques ou informatiques.

- 1) La facture subrogatoire
- 2) La feuille de tarification mécanographique ou informatisée
- 3) Autres dispositifs éventuellement en vigueur, développements envisagés ou souhaités.

Pièces jointes :

--	--

Liens :

Date d'effet :

Date de Réponse :

31/03/81

Dossier suivi par :

Téléphone :

@

05/03/81 MM les Directeurs
des Caisses Primaires d'Assurance Maladie
(pour attribution)

Origine : MM les Médecins-Conseils Régionaux
DGR (pour information)
DGA

MM les Directeurs
des Caisses Régionales d'Assurance Maladie
(pour information)

N/Réf. : DGR N° 1077/81 - DGA N° 4/81

Objet : Dispositions adoptées par les officines pharmaceutiques pour l'établissement de leurs factures (subrogatoires ou normales). Appréciations et développements envisagés ou souhaités par les organismes destinataires.

Depuis quelques années des officines pharmaceutiques se sont équipées de matériels, qui leur permettent d'établir dans de meilleures conditions leurs factures, subrogatoires essentiellement, mais aussi parfois "normales" (sous la forme de grilles de tarification apposées sur les formulaires appropriés).

Ces pratiques, qui se sont notablement développées dans la dernière période, ont été parfois complétées par d'autres modalités visant à faciliter la transmission des informations vers les Caisses Primaires.

Dans le but de définir une position institutionnelle, qui soit homogène tout en répondant au mieux aux attentes des Organismes et des pharmaciens d'officine, il m'apparaît opportun de recenser les procédures mises en oeuvre, comme de connaître la position des Caisses à leur égard.

Je vous serais en conséquence obligé de bien vouloir me retourner le questionnaire joint, en l'accompagnant le cas échéant des pièces demandées.

Comme vous pourrez le constater, ce questionnaire a été conçu de telle sorte que chaque Caisse Primaire puisse exprimer son opinion sur les points abordés dans chacune de ses trois parties, qu'elle soit ou non directement concernée par les questions traitées.

Les trois parties précitées sont les suivantes :

1 - La facture subrogatoire

Deux sections, consacrées respectivement à la facture "mécanographique" et à la facture "manuelle", visent à appréhender sous leurs divers aspects les conditions de réalisation de ce formulaire, définies sur un plan général par l'Article 13 de la Convention.

2 - La grille de tarification "mécanographique"

En la matière, la position de la Caisse Nationale est actuellement à l'étude. Plusieurs Caisses ayant admis à titre expérimental la mise en oeuvre d'un support de ce type, il me semble très souhaitable, en cette circonstance, de prendre en compte leur expérience ainsi d'ailleurs que l'avis des autres Organismes.

3 - Les autres dispositifs éventuellement en vigueur ; les développements envisagés ou souhaités

Cette partie, présentée sous une forme plus "ouverte", veut être le moyen de consigner, à la fois d'autres dispositions qui auraient été introduites dans le même sens, et des perspectives éventuelles des Caisses Primaires.

Vous voudrez bien m'informer le cas échéant des difficultés rencontrées dans l'application de la présente circulaire.

Le Directeur-Adjoint chargé de la
Direction de la Gestion du Risque

J. GOURAULT

PJ : Questionnaire

QUESTIONNAIRE "FACTURES PHARMACEUTIQUES"
--

A retourner à la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (Cellule IMPRIMES)

avant le 31 mars 1981

NB : Si la place disponible pour formuler vos observations est insuffisante, utilisez un (ou plusieurs) feuillet(s) supplémentaire(s), EN PORTANT SUR CHAQUE FEUILLET L'IDENTIFICATION DE VOTRE CAISSE ET LA REFERENCE DE LA RUBRIQUE CONCERNEE.

I - LA FACTURE SUBROGATOIRE

11 - La facture subrogatoire "mécanographique" (ou "informatisée")

1111 - Utilisez-vous, en accord avec les officines de votre circonscription, une facture subrogatoire "mécanographique" ?

OUI ☐ NON ☐

(Si NON, dans cette section, seules les rubriques 1125 et 1126 peuvent vous concerner)

1112 - Date de mise en oeuvre de la facture "mécanographique" :

1113 - Cette facture existe-t-elle en un seul modèle ?

OUI ☐ NON ☐

(Joignez 3 exemplaires du (ou des) modèle(s) en vigueur, et 1 photocopie de la (ou des) facture(s) servie(s) mécanographiquement.

1114 - Avez-vous procédé à un appel d'offres pour la fourniture des imprimés :

OUI ☐ NON ☐

1115 - Quel a été l'imprimeur retenu (raison sociale adresse) ?

1116 - Quelle est approximativement la consommation annuelle ? exemplaires

1117 - Quel est le prix au mille (HT livré francs) correspondant à la quantité indiquée ci-dessus ?
_____ F (prix en vigueur depuis le _____)

1118 - La participation de votre Caisse à la couverture de cette dépense est fixée à quel taux ?
_____ % ou à quel montant ? _____ F au mille

1119 - Le cas échéant, en fonction de quel critère cette participation a-t-elle été fixée ?

QUESTIONNAIRE "FACTURES PHARMACEUTIQUES" (SUITE)
--

1120 - Par rapport au modèle "manuel", des modifications ont-elles été apportées au contenu ou à la disposition des rubriques ?

OUI ☐ NON ☐

Si OUI : a) Quelles modifications ?

b) Motifs de ces modifications

c) Si les modifications ont nécessité un aménagement des programmes "standard" et si votre Caisse a participé à la couverture des dépenses correspondantes, taux de cette participation : _____ %

1121 - Quelle est la proportion des officines "mécanisées" (pour la délivrance des factures subrogatoires) dans votre circonscription ?

	NOMBRE TOTAL D'OFFICINES	NOMBRE D'OFFICINES "MECANISEES"
A) Pharmacies libérales		
B) Pharmacies mutualistes		

1122 - Marque et type des matériels installés dans votre circonscription, en fonction de l'accord conclu :

1123 - Des officines de votre circonscription utilisent-elles un matériel d'une autre marque ?

OUI ☐ NON ☐

Si OUI : a) Combien d'officines ?

b) Quelle marque et quel type de matériel ?

(Joignez 3 exemplaires du modèle de facture correspondant, s'il diffère de celui qui a fait l'objet de l'accord).

QUESTIONNAIRE "FACTURES PHARMACEUTIQUES" (SUITE)

1124 - En cas de défaillance du matériel, les officines "mécanisées" servent-elles manuellement ?

a) Des factures subrogatoires, de type "mécanographique" ? OUI ☐ NON ☐

b) Des factures subrogatoires de type "manuel" ? OUI ☐ NON ☐

1125 - Recevez-vous en provenance d'autres circonscriptions, des factures "mécanographiques" dont le modèle diffère de celui en vigueur dans votre circonscription ?

OUI ☐ NON ☐

Si OUI : a) Dans quelle proportion (approximative) ?

b) Le cas échéant, difficultés engendrées au niveau de l'exploitation :

1126 - Quelles appréciations portez-vous sur la facture subrogatoire mécanographique ?

a) Avantages :

b) Contraintes et inconvénients (liés, par exemple, à l'absence du nom du prescripteur) :

12 - La facture subrogatoire "manuelle"

1211 - La facture subrogatoire "manuelle" est-elle utilisée dans votre circonscription ?

OUI ☐ NON ☐

(Si NON, dans cette section seules les rubriques 1215 et 1216 peuvent vous concerner)

(Si vous n'êtes pas approvisionné par l'UCANSS, joignez 3 exemplaires du (ou des) modèle(s) en vigueur, éventuellement préidentifiés (cf. n° 1214)

1212 - Quelle est approximativement la consommation annuelle ? exemplaires

1213 - Le modèle 611 est-il utilisé en sus du modèle 612 ?

OUI ☐ NON ☐

Si OUI : Dans quelle proportion (approximative) ? exemplaires

QUESTIONNAIRE "FACTURES PHARMACEUTIQUES" (SUITE)
--

1214 - La facture subrogatoire "manuelle" est-elle préidentifiée :

a) Au nom du pharmacien ? OUI ☐ NON ☐

b) Au nom de l'assuré ? OUI ☐ NON ☐

(Dans l'affirmative, joignez 3 exemplaires préidentifiés)

1215 - Recevez-vous, en provenance d'autres circonscriptions, des factures "manuelles" dont le modèle diffère de celui en vigueur dans votre circonscription ?

OUI ☐ NON ☐

Si OUI : a) Dans quelle proportion (approximative) ? %

b) Le cas échéant, difficultés engendrées au niveau de l'exploitation :

1216 - Quelles appréciations portez-vous sur la facture subrogatoire "manuelle" ?

a) Avantages :

b) Contraintes et inconvénients

QUESTIONNAIRE "FACTURES PHARMACEUTIQUES" (SUITE)

II - LA GRILLE DE TARIFICATION "MECANOGRAPHIQUE" (OU : "INFORMATISEE")

2111 - Recevez-vous, en provenance des officines de votre circonscription, des grilles de tarification "mécanographiques" ?

OUI ☐ NON ☐

(Si NON, dans cette partie seules les rubriques 2119 et 2120 peuvent vous concerner)

2112 - Date de début de réception de ces supports :

2113 - Ces supports sont-ils solidaires des formulaires S3 110 produits dans votre circonscription ?

OUI ☐ NON ☐

Si OUI : dans quelle proportion (approximative) par rapport au total S3 110 ? %

2114 - Ces supports sont-ils solidaires des formulaires S3 115 produits dans votre circonscription ?

OUI ☐ NON ☐

Si OUI : dans quelle proportion (approximative) par rapport au total S3 115 ? %

2115 - Procédés utilisés pour prendre les supports solidaires des formulaires, et part relative de chaque procédé (a + b + c = 100 %) :

a) ☐ collage par humidification, pour environ % du total

b) ☐ "auto-collage", pour environ % du total

c) ☐ autre procédé (à préciser ci-dessous), pour environ % du total

(joignez 3 exemplaires du (ou des) modèle(s) en vigueur, et 1 photocopie du (ou des) rapports servi(s) mécanographiquement)

2116 - Votre Caisse participe-t-elle à la couverture de la dépense liée à la mise en oeuvre des grilles de tarification "mécanographiques" ?

OUI ☐ NON ☐

Si OUI : a) Cette participation est fixée à quel taux ? %
ou à quel montant ? F au mille

b) En fonction de quel critère cette participation a-t-elle été fixée ?

QUESTIONNAIRE "FACTURES PHARMACEUTIQUES" (SUITE)
--

2117 - Quelle est la pratique des officines "mécanisées" (pour la délivrance des grilles de tarification) dans votre circonscription ?

	NOMBRE D'OFFICINES DELIVRANT DES GRILLES DE TARIFICATION "MECANO"	NOMBRE DE CES OFFICINES DELIVRANT EGALEMENT DES FACTURES SUBROGATOIRES "MECANO"
a) Pharmacies libérales		
b) Pharmacies mutualistes		

2118 - Marque et type des matériels installés dans votre circonscription, pour la délivrance des grilles de tarification "mécanographiques" (NB : si idem n° 1122, l'indiquer) :

2119 - Recevez-vous, en provenance d'autres circonscriptions, des formulaires S3 110 ou S3 115 comportant des grilles de tarification "mécanographiques", qui diffèrent des formulaires en vigueur dans votre circonscription ?

OUI ☐ NON ☐

Si OUI : a) Dans quelle proportion (approximative) : %

b) Le cas échéant, difficultés engendrées au niveau de l'exploitation :

2120 - Compte tenu notamment des divers procédés utilisables pour apposer sur les formulaires les grilles de tarifications "mécanographiques" (Cf. 2115) quelles appréciations portez-vous sur ces supports ?

a) Avantages :

b) Contraintes et inconvénients :

QUESTIONNAIRE "FACTURES PHARMACEUTIQUES" (SUITE)
--

III - AUTRES DISPOSITIFS EVENTUELLEMENT EN VIGUEUR - DEVELOPPEMENTS ENVISAGES OU SOUHAITES

31 - Autres dispositifs éventuellement en vigueur

3111 - Recevez-vous sous une autre forme des informations en provenance des officines de votre circonscription ?

OUI ☐ NON ☐

Si OUI : Précisez et appréciez le dispositif utilisé : (en évaluant son importance relative)

3112 - Les procédures fixées en la matière ont-elles été aménagées ?

OUI ☐ NON ☐

Si OUI : Décrivez et appréciez la procédure utilisées :

32 - Développement envisagés ou souhaités

321 - Concernant la facture subrogatoire

3211 - Si vous ne l'utilisez pas actuellement, envisagez-vous - et quand - de mettre en place la facture subrogatoire "mécanographique" ?

3212 - Souhaitez-vous que des aménagements soient apportés à la facture subrogatoire :

a) "mécanographique" ; Si OUI, lesquels ?

b) "manuelle" ; Si OUI, lesquels (ex : suppression du modèle 611) ?

322 - Concernant la grille de tarification

3221 - Souhaitez-vous que des aménagement soient apportés à la grille de tarification mécanographique : Si OUI, lesquels ?